

ALSTOM

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 5 JUILLET 2016

Résultats du vote des résolutions et compte-rendu de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire des actionnaires s'est réunie à Saint-Ouen, à EUROSITES Saint-Ouen, 27 rue Godillot, 93400 Saint-Ouen, le 5 juillet 2016 sous la présidence de M. Henri Poupart-Lafarge.

L'Assemblée générale réunissait des actionnaires représentant 146 308 002 actions, soit 66,76 % du nombre total d'actions et 149 808 716 de droits de vote.

Nombre total d'actions	219 127 075
Nombre total de droits de vote	224 351 810
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	Partie ordinaire : 6 380 Partie extraordinaire : 6 380
Nombre d'actions présentes, représentées ou ayant voté à distance	Partie ordinaire : 146 308 002 Partie extraordinaire : 146 308 002
Nombre de droits de vote des actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	Partie ordinaire : 149 808 716 Partie extraordinaire : 149 808 716

Lors de cette Assemblée, M. Henri Poupart-Lafarge a fait le point sur les événements marquants de l'exercice 2015/16 et a présenté la stratégie 2020 ainsi que la gouvernance d'Alstom.

Mme Marie-José Donsion, Directrice Financière du Groupe, a commenté les résultats du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2016.

M. Gérard Hauser, administrateur référent, est ensuite revenu sur les éléments de la rémunération de M. Patrick Kron, Président-Directeur Général jusqu'au 31 janvier 2016, et de M. Henri Poupart-Lafarge, Président-Directeur Général depuis le 1^{er} février 2016, ainsi que sur les activités du Comité de Nominations et de Rémunération dont il est président.

M. Pascal Colombani, Président du Comité pour l'Ethique, la Conformité et le Développement Durable, et M. Alan Thomson, Président du Comité d'Audit, ont présenté respectivement les travaux des Comités du Conseil dont ils assurent la présidence.

Enfin, les Commissaires aux comptes ont présenté le contenu de leurs rapports.

A l'issue de ces présentations, le Président a ouvert les débats et répondu aux questions des actionnaires. Il a ensuite été procédé à la présentation et au vote des résolutions.

Les actionnaires ont, en particulier :

- approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2015/16 ;
- après constatation de la perte sur les compte sociaux, approuvé l'affectation de la perte de l'exercice sur le poste « réserve générale » ;
- approuvé les conventions et engagements réglementés ;
- renouvelé, pour une durée de quatre ans, les mandats d'administrateur de M. Pascal Colombani et M. Gérard Hauser ;
- autorisé la Société à intervenir sur ses propres actions dans les conditions exposées dans la délégation ;
- autorisé des délégations financières utilisables uniquement en dehors des périodes d'offre publique dans les conditions exposées dans les délégations correspondantes.

L'Assemblée générale a émis, à titre consultatif, un avis négatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à M. Patrick Kron au titre de l'exercice 2015/16 et un avis positif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à M. Henri Poupart-Lafarge au titre du même exercice.

Les actionnaires ont rejeté, dans la partie extraordinaire, la résolution visant à autoriser le Conseil d'administration à fixer le prix d'émission de titres de capital à émettre ainsi que les résolutions relatives aux autorisations financières utilisables en période d'offre publique.

Le résultat des votes de chaque résolution est détaillé ci-dessous.

Détail des votes par résolution

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire							
N°	Résultat	Pour		Contre		Abstention	
		Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
1	Approbation des comptes sociaux						
	Adoptée	149.528.816	99,81%	274.699	0,18%	5.201	<0,01%
2	Approbation des comptes consolidés						
	Adoptée	149.530.751	99,81%	273.064	0,18%	4.901	<0,01%
3	Affectation du résultat						
	Adoptée	149.576.750	99,85%	226.744	0,15%	5.222	<0,01%
4	Approbation de conventions et engagements règlementés ⁽¹⁾						
	Adoptée	96.289.692	64,29%	53.473.160	35,70%	6.744	<0,01%
5	Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Pascal Colombani						
	Adoptée	113.684.658	75,89%	36.116.109	24,11%	7.949	<0,01%

6	Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Gérard Hauser						
	Adoptée	110.531.523	73,78%	39.269.022	26,21%	8.171	<0,01%
7	Avis consultatif des actionnaires sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 mars 2016 à M. Patrick Kron						
	Rejetée	56.783.858	37,90%	93.007.260	62,08%	17.598	0,01%
8	Avis consultatif des actionnaires sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 mars 2016 à M. Henri Poupart-Lafarge						
	Adoptée	145.497.202	97,12%	4.303.129	2,87%	8.385	<0,01%
9	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société						
	Adoptée	146.602.343	97,86%	3.198.384	2,13%	7.989	<0,01%

⁽¹⁾ l'actionnaire concerné n'a pas pris part au vote.

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire							
N°	Résultat	Pour		Contre		Abstention	
		Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
10	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales, avec maintien du droit préférentiel de souscription et/ou par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres (utilisable uniquement en dehors des périodes d'offre publique)						
	Adoptée	147.556.953	98,50%	2.243.733	1,50%	8.030	<0,01%
11	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public (utilisable uniquement en dehors des périodes d'offre publique)						
	Adoptée	147.631.422	98,55%	2.169.120	1,45%	8.174	<0,01%
12	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé (utilisable uniquement en dehors des périodes d'offre publique)						
	Adoptée	141.441.053	94,41%	8.359.591	5,58%	8.072	<0,01%
13	Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration pour augmenter le capital dans la limite de 10 % en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières (utilisable uniquement en dehors des périodes d'offre publique)						
	Adoptée	143.421.411	95,74%	6.377.340	4,26%	9.965	<0,01%
14	Délégation de compétence au Conseil d'administration d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription dans la limite de 15 % de l'émission initiale (utilisable uniquement en dehors des périodes d'offre publique)						
	Adoptée	131.083.889	87,50%	18.712.978	12,49%	11.849	<0,01%

15	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de fixer, selon les modalités déterminées par l'assemblée générale, le prix d'émission, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offre au public ou par placement privé de titres de capital à émettre de manière immédiate ou différée (utilisable uniquement en dehors des périodes d'offre publique)						
	Rejetée	96.536.141	64,44%	53.265.189	35,56%	7.386	<0,01%
16	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription, des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société (utilisable uniquement en dehors des périodes d'offre publique)						
	Adoptée	147.264.031	98,30%	2.535.196	1,69%	9.489	<0,01%
17	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société, sans droit préférentiel de souscription, en conséquence de l'émission par des Filiales de la Société, de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société (utilisable uniquement en dehors des périodes d'offre publique)						
	Adoptée	145.641.743	97,22%	4.159.231	2,78%	7.742	<0,01%
18	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales, avec maintien du droit préférentiel de souscription et/ou par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres (utilisable uniquement en période d'offre publique)						
	Rejetée	89.971.104	60,06%	59.830.275	39,94%	7.337	0,00%
19	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public (utilisable uniquement en période d'offre publique)						
	Rejetée	90.123.682	60,16%	59.664.941	39,83%	20.093	0,01%
20	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé visé (utilisable uniquement en période d'offre publique)						
	Rejetée	90.155.412	60,18%	59.633.645	39,81%	19.659	0,01%
21	Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration pour augmenter le capital dans la limite de 10 % en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières (utilisable uniquement en période d'offre publique)						
	Rejetée	90.691.335	60,54%	59.105.501	39,45%	11.880	<0,01%
22	Délégation de compétence au Conseil d'administration d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription dans la limite de 15 % de l'émission initiale (utilisable uniquement en période d'offre publique)						
	Rejetée	89.685.853	59,87%	60.103.119	40,12%	19.744	0,01%
23	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de fixer, selon les modalités déterminées par l'assemblée générale, le prix d'émission, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offre au public ou par placement privé de titres de capital à émettre de manière immédiate ou différée (utilisable uniquement en période d'offre publique)						
	Rejetée	89.429.405	59,70%	60.371.183	40,30%	8.128	<0,01%

24	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription, des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société (utilisable uniquement en période d'offre publique)						
	Rejetée	90.638.986	60,50%	59.160.297	39,49%	9.433	<0,01%
25	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société, sans droit préférentiel de souscription, en conséquence de l'émission par des Filiales de la Société, de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société (utilisable uniquement en période d'offre publique)						
	Rejetée	90.036.573	60,10%	59.766.164	39,89%	5.979	<0,01%
26	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émissions de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en faveur d'adhérents à un plan d'épargne d'entreprise						
	Adoptée	147.942.239	98,75%	1.857.654	1,24%	8.823	<0,01%
27	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en faveur d'une catégorie de bénéficiaires						
	Adoptée	147.938.436	98,75%	1.863.844	1,24%	6.436	<0,01%
28	Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'assemblée et pour les formalités						
	Adoptée	148.652.954	99,23%	1.146.723	0,77%	9.039	<0,01%

Information des actionnaires

L'ensemble des documents et informations devant être publiés en application de l'article R.225-73-1 du Code de commerce ont été mis à disposition des actionnaires dans les délais légaux sur le site internet www.alstom.com, rubrique Investisseurs / Espace actionnaires / Assemblée générale.

Le Document de Référence a été remis le jour de l'Assemblée générale aux actionnaires présents qui le souhaitent. Il est accessible sur le site internet de la société (www.alstom.com) depuis le 31 mai 2016, soit 35 jours avant l'Assemblée, et également disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org). Des exemplaires sont disponibles au siège de la Société, 48 rue Albert Dhalenne, 93400 Saint-Ouen (France). Les actionnaires peuvent également en obtenir gratuitement une copie sur simple demande écrite adressée au siège de la Société à l'attention des Relations Investisseurs.